

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz<sup>1</sup>

**Lundi 17 février 2014 de 20h00 à 22h00**

**Salle des maîtres du collège de Beaulieu, av. des Bergières 17, Lausanne**

- Parents :** Mmes Déborah **Donoso**, Muriel **Péclard**, Veronica **Stucky**, Nicole **Thürkauf**, M. Martin **Schnorf**
- Professionnels :** Mmes Chloé **Jonzier**, Julie **Descloux**, Marie **Scheerer**, Cindy **Bonanomi**, Martine **Steiner**, Nathalie **Jaunin** (directrice)
- Organisations :** Mmes Marie-jo **Marquis**, Marija **Radic**
- Autorités politiques :** Mme Séverine **Evéquo**, M. Fabrice **Ghelfi**
- Excusés/absents :** Mmes Ana Milena **Serna**, Kahina **Sadaoui**, Olinda **Beja**, Naïma **Steiger**, M. Fadil **Rexhepi**

Madame Jonzier est de retour après son congé de maternité.

Remarque initiale : les concierges des bâtiments ne sont pas toujours informés des séances de Commission.

**1. Adoption de l'ordre du jour :** accepté sans discussion

**2. Adoption du procès-verbal 18 novembre 2013 :** Accepté sans discussion

**3. Assemblée des parents 2014 :**

**a :** groupe de conduite : le travail d'apprentissage des chansons est en cours dans les classes. Le groupe de conduite laisse désormais les enseignantes et Sanshiro être en contact de manière directe.

Les trois classes qui seront sur scène avec l'artiste seront directement contactées afin d'organiser deux à trois répétitions.

**b :** point de situation sur les spectacles des 14 et 15 juin : La participation prévue est de 2500 personnes environ entre les élèves et leur famille. Deux pistes sont explorées soit augmenter le nombre de spectacles à l'aula des Bergières soit trouver une autre salle mais, se pose alors le problème de son financement. M.Ghelfi a pris des contacts dans ce sens avec plusieurs fondations pouvant nous allouer une aide financière.

-> Une séance de commission supplémentaire est fixée au 5 mai à 20 heures à la salle des maîtres de Beaulieu afin de finaliser cette question.

**c :** réflexions quant à la manière de présenter la CET lors des spectacles. Un groupe de travail est créé à cet effet comprenant Mesdames Donoso, Péclard, Stucky et Thürkauf.

-> Les infirmières scolaires, les concierges, l'assistante sociale ainsi que le groupe de seniors bénévoles seront sollicités pour aider les enseignants lors des concerts.

**4. Création de l'association « Promotion de la culture et de l'intégration sociale, Beaulieu, Pierrefleur, Prélaz. » :**

La présidence est assurée par F. Ghelfi, le bureau est le même que pour la CE : Mmes Steiner et Stucky.

L'association est créée. Mme Donoso et M.Schnorf en seront vérificateurs des comptes.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



**5. Conseils des élèves, point de situation Beaulieu, Pierrefleur, Prélaz et choix des délégués en vue du Conseil annuel :**

Les Conseils des élèves fonctionnent maintenant dans les trois bâtiments principaux. Les commissaires peuvent consulter les deux derniers PV de Prélaz et Beaulieu. Le collège de Pierrefleur représentera notre établissement lors de la séance communale du 22 mai.

Planning et questionnaire soumis aux commissions par le SEPS :

La commission prend connaissance du planning, aucune discussion n'est demandée.

Pour le questionnaire :

Question 3 : ajout de « avec qui? »

Question 8 : Ajout de « un peu » et en découlerait la question 8b :

Oserais-tu poser des questions si tu rencontrais des difficultés? Toujours - Souvent - Jamais.

Question 10 : peu utile

Modalités de passage : la CET ne souhaite pas forcément que le questionnaire soit soumis par le surveillant D.S des élèves mais plutôt comme devoir ou par le surveillant D.S d'un autre groupe.

**6. Règlement d'établissement :**

Le règlement dans sa forme actuelle est actuellement soumis au service juridique de la DGEO. La Commission demande la modification mineure de deux articles. Le règlement définitif sera soumis à la Commission lors d'une des deux prochaines séances.

**7. Divers :**

Le travail d'une enseignante servant de lien entre l'école et certaines familles de migrants est brièvement présenté à la Commission. Un contact sera pris de manière à ce que Mme Bonny soit présente en début de séance le 5 mai afin de développer la teneur de son projet.

**La prochaine séance de la commission aura lieu le lundi 5 mai à 20h00, à la salle des maîtres, du collège de Beaulieu, avenue des Bergières 17, à Lausanne.**